

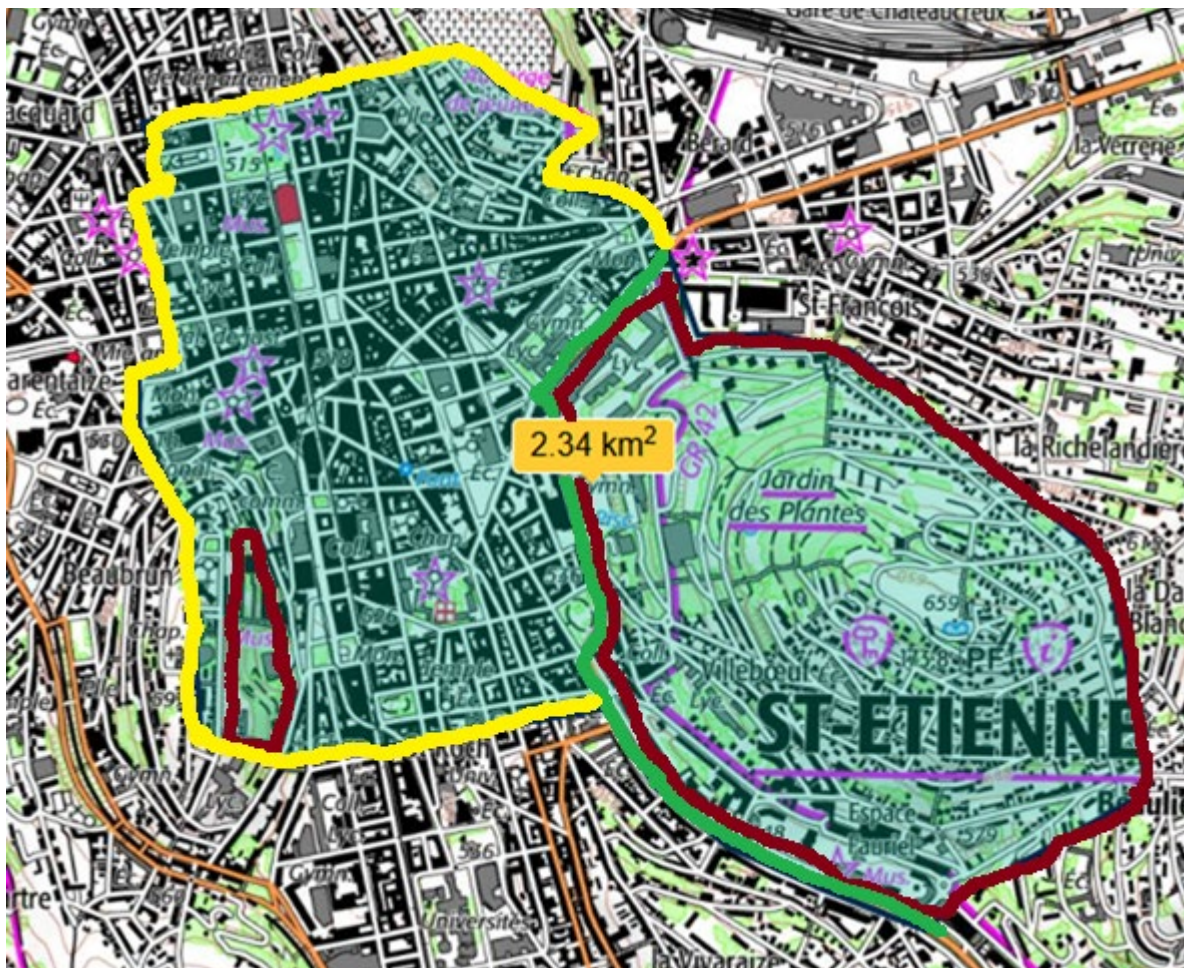
Zones interdites

Sprint (Qualif, Open, Finale) - 24 octobre 2026

L'accès aux zones délimitées en rouges est interdit (parc du jardin des plantes et parc du musée d'art et d'industrie)

L'accès à la zone délimitée en jaune est possible à condition de n'avoir aucune carte, il est interdit de courir ou de procéder à des tests de choix d'itinéraire.

L'itinéraire autorisé pour traverser la zone interdite (en vert) est constitué du cours Fauriel, cours Gustave Nadaud et la Rue Etienne Mimard à partir du 18 de la rue



La seule pratique du ski de fond sur les pistes est autorisée dans la zone interdite, l'accès à la zone n'est pas autorisé pour les autres pratiques.

